

le Tannayroli

N°54

Le périodique de Tannay
Édition juin 2026

D'une
législature
à l'autre

2021–2026 / 2026–2031



Sommaire

Éditorial	3
Informations officielles	4
Législature 2026-2031	5
Liste des Conseillers communaux élus	6-7
Commission de police et sécurité Terre Sainte	8-9
Crèche et parking	10
Brèves du village	11
PACom	12
Finances	13
Réflexion sur cinq années à la Municipalité	14
Variations Musicales de Tannay	15
Buvette de la plage	16
Espèces invasives	17
L'Amicale de Tannay	18
TannEco	19
Avis officiels / Annonces et agenda	20

Éditorial



SYNDIQUE
Denise Rudaz

Le temps des remerciements

Chers Tannayrolis, chers Amis,

1^{er} juillet 2021 – 30 juin 2026, cinq ans se sont déjà écoulés depuis mon élection à la Syndicature, cinq ans de plaisir et de travail dans l'accomplissement des tâches journalières de la Commune avec la satisfaction de la voir se transformer peu à peu.

Être Syndique est une responsabilité de tous les instants car, pour répondre aux besoins et aux souhaits des habitants, de nombreuses décisions doivent être prises en tenant compte de l'état des finances et de la pertinence des projets dans le cadre des investissements.

Le bilan de cette législature n'aurait pas pu être aussi diversifié sans l'appui de mes **collègues municipaux**. Chacun, par sa personnalité et sa participation à la bonne marche de la commune, a apporté une pierre à l'édifice.

Mais tous ces changements n'auraient pas été envisageables sans l'implication des **collaborateurs** de l'administration, pilier de la commune. L'intérêt et le soin apportés à leurs diverses tâches ont permis à la Municipalité de mener à bien des chantiers importants, tels que le port, en étroite collaboration avec Mies, l'aménagement de nouvelles terrasses à la buvette, la rénovation de l'immeuble « Floréal » sur la parcelle 139 achetée en 2022 et la construction d'une crèche.

Ce bilan réjouissant a pu être concrétisé grâce au soutien des **Conseillers communaux** qui ont approuvé tous ces projets, après une analyse minutieuse menée par les différentes commissions du Conseil communal, aussi bien sur le plan financier qu'au niveau de la pertinence des projets soumis.

Je ne remercierai jamais assez tous les Municipaux, Collaborateurs, Conseillers communaux, pour leur collégialité, leur soutien et leur confiance.

Trois nouveaux Municipaux, que je félicite pour leur élection, prendront le relais dès le 1^{er} juillet 2026. La continuité est ainsi assurée d'une part grâce à la nouvelle équipe comprenant deux membres de la législature actuelle et d'autre part, sur le plan administratif, grâce aux collaborateurs qui forment maintenant une équipe bien rodée et soudée.

Le temps d'une retraite plus tranquille est arrivé et je laisse ma place de Syndique sans crainte sachant que la relève est assurée.

A mes successeurs, je souhaite bon vent en espérant qu'ils trouveront autant de plaisir que moi dans leurs diverses tâches municipales, aidés en cela par les collaborateurs de l'administration.

Cordialement

Denise Rudaz

Informations officielles

Décisions du Conseil communal

Dans la séance du 8 décembre 2025

- Préavis municipal n° 60/25 (accepté) relatif au règlement concernant le tarif des émoluments du Contrôle des habitants
- Préavis municipal n° 61/25 (accepté) relatif à une demande de crédit de 80'650 CHF pour le renforcement de la Rive Gauche du Torry
- Préavis municipal n° 62/25 (accepté) relatif au budget 2026 de l'EIPT
- Préavis municipal n° 63/25 (accepté) relatif au budget communal 2026

Dans la séance du 23 mars 2026

- Préavis municipal n° 65/26 (accepté) relatif au changement du chauffage de l'immeuble Floréal au prix de 171'000 CHF

HORAIRES ADMINISTRATION

Lundi	Fermé
Mardi	Office de la population 07h30 - 12h00
Mercredi	Greffe municipale 08h00 - 12h00
Jeudi	Office de la population 14h00 - 18h00
Vendredi	Greffe municipale 08h00 - 12h00

HORAIRES DÉCHETTERIE

Lundi	Matin fermé	14h00-18h00
Mardi	09h00-12h00	Après-midi fermé
Mercredi	09h00-12h00	14h00-18h00
Jeudi	Matin fermé	14h00-18h00
Vendredi	Matin fermé	14h00-19h00
Samedi	09h00-18h00	non-stop

ADMINISTRATION COMMUNALE

Greffe :	Secrétaire municipale , Martine Ray-Suillot Secrétaire municipale adjointe , Laurence Jeannin-Simonitto
Office de la population :	Préposée au contrôle de l'habitant , Anne-Isabelle Ramseyer
Bourse :	Boursière , Hana Jebori Boursière adjointe , Vladimíra Pivníková
Technicien communal :	Teodoro Rossolino
Gestion du port du Torry :	Debora Gervaz
Service extérieur :	Laurent Bitter, Yves Deferne, Marc Randin, Brwa Zrary

Pour être informé en permanence à propos de la commune de Tannay

www.tannay.ch

Législature 2026-2031

52



Les dernières élections communales sont désormais derrière nous, et c'est avec enthousiasme que les nouveaux Municipaux s'apprêtent à prendre leurs fonctions dès le 1^{er} juillet. Afin de mettre un visage sur vos nouveaux élus, voici une présentation de la Municipalité ainsi que du Conseil communal.

La Municipalité

Une équipe jeune et dynamique, issue d'horizons très différents, aborde cette nouvelle législature avec énergie et détermination. Une belle diversité de profils et de compétences qui augure bien pour l'avenir de notre commune.

Michaël Schlegel, Municipal depuis 2023, assumera la fonction de Syndic. Il sera en charge de l'administration générale, des relations extérieures, des ressources humaines, ainsi que des bâtiments communaux et intercommunaux (ARSCO).

Fabrice Beaux, fort de son expérience de municipal depuis 2021, poursuivra son engagement en conservant les dicastères de la police des constructions, de la gestion des eaux, de l'informatique et du port. Il entamera cette législature en tant que Vice-Syndic.

Parmi les nouveaux visages, **Aurore Hepp** reprendra le dicastère des espaces verts, du développement durable, de l'environnement et de la déchetterie — des enjeux plus que jamais au cœur des préoccupations de notre temps.

Laure-Anne Lijour prendra en main le dicastère des écoles et de l'enfance, ainsi que des routes, de la culture et des sports — un périmètre riche et varié, au service de toutes les générations.

Philippe François endossera quant à lui le rôle de grand argentier de la Commune, en tant que responsable des finances, mais également de la police et sécurité, du port et des transports.



Le Conseil communal

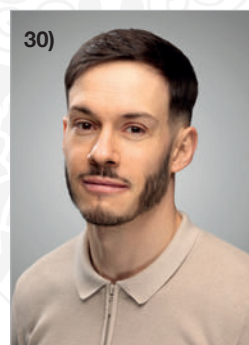
C'est aussi avec plaisir que Tannay accueille un nouveau Conseil communal, dont la composition reflète fidèlement la diversité et la vitalité de notre population. Aux Conseillers qui remplent pour une nouvelle législature se joignent de nouveaux

élus, à qui nous adressons nos chaleureuses félicitations. Ensemble, nous nous réjouissons de construire l'avenir de notre commune.

Liste des Conseillers communaux élus

(par ordre alphabétique)

1)	Cocorocchia	Claudio
2)	De Pasquale	Giovanni
3)	Deferne	Yves
4)	Fadaei	Hossein
5)	Ferguson	Jane
6)	Franke	Ines
7)	French Sjötröm	Petra
8)	Gallay	Frédéric
9)	Giger	Sabine
10)	Giger	Bertrand
11)	Gilliéron	Olivier
12)	Gschwend	David
13)	Guex	Marie-Danielle
14)	Hässig	Claus
15)	Holowaty Fritsch	Silvie
16)	Hüsler Brügger	Nicole
17)	Keller	Jean-Marc
18)	Kesselring	Sara
19)	Lüthi	Marc
20)	Marcorelles	Quentin
21)	Mendes de Leon	Jérôme Alexandre
22)	Mir	Arcadio
23)	Monney	Jonathan
24)	Nassisi	Fabrizio
25)	Pupillo	Stéphane
26)	Ramseier	Pierrette
27)	Ramseyer	Marc
28)	Reynisdottir	Kristin
29)	Riemer	Veronica
30)	Romanens	Benjamin
31)	Salamin	Dominique
32)	Semoroz	Olivier
33)	Stettler	François
34)	Tadion	Julia
35)	Valfells	Karl Agust



SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL (séances publiques)

15 juin 2026 / 14 septembre 2026 / 7 décembre 2026



Commission de police et sécurité Terre Sainte



MUNICIPAL
Fabrice Beaux

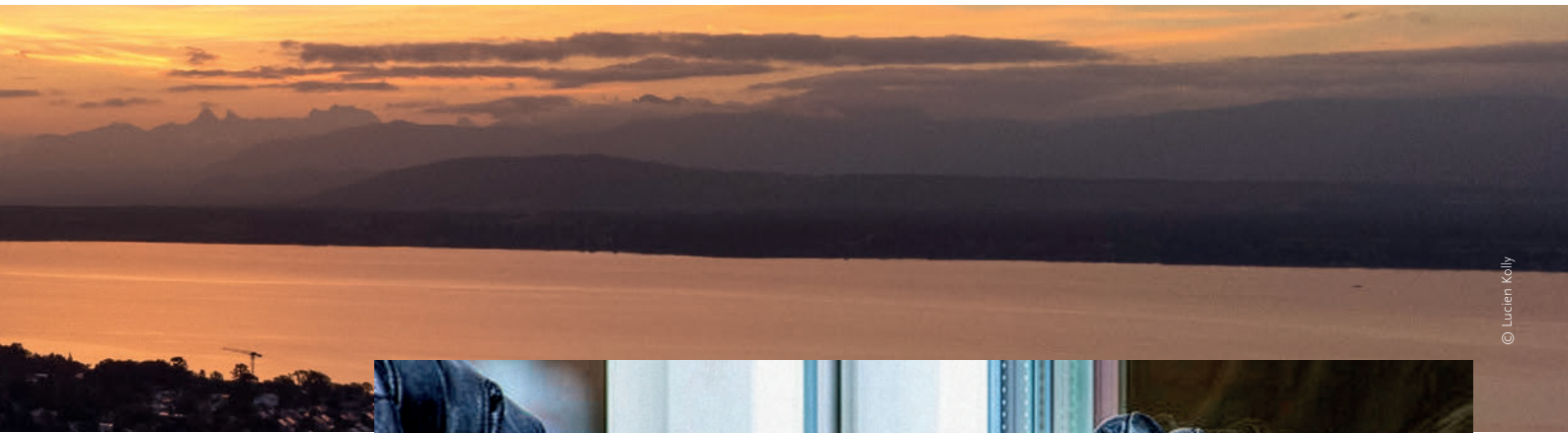
Une vigilance partagée au service des habitants

Le sentiment d'insécurité a été particulièrement présent cette année dans notre région, et il me semble important de m'adresser à vous en toute transparence à ce sujet. Nombreux sont celles et ceux qui m'ont fait part de leurs inquiétudes — cambriolages entendus dans le voisinage, incivilités, passages suspects — et ce ressenti, même lorsqu'il ne reflète pas toujours la réalité statistique, mérite toute notre attention. Sachez que l'ensemble des communes de Terre Sainte, main dans la main avec la Police cantonale, met tout en œuvre pour répondre à ces préoccupations et améliorer concrètement la situation.



C'est dans cet esprit qu'œuvre la Commission de police et sécurité Terre Sainte, une instance consultative intercommunale qui réunit les représentants des huit communes de notre région autour des questions de sécurité publique. Elle constitue le lieu privilégié où les préoccupations de terrain remontent, où les stratégies se définissent et où les actions se coordonnent à l'échelle de Terre Sainte. Son rôle est à la fois de partager une lecture commune de la situation sécuritaire, d'émettre des recommandations à l'attention des exécutifs communaux, et d'assurer une cohérence régionale dans les réponses apportées. Concrètement, **la Commission réunit un représentant — Syndic ou Municipal en charge de la sécurité — de chacune des huit communes de Terre Sainte** : Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Commugny, Coppet, Founex, Mies et Tannay. La présidence est actuellement assurée par le Syndic de Mies, la vice-présidence par un Municipal de Coppet.

La force de la Commission tient à la diversité des acteurs qu'elle associe à ses travaux. La Police cantonale vaudoise, à travers la Gendarmerie, apporte la lecture opérationnelle des délits constatés — cambriolages, incivilités, criminalité de passage — et coordonne les actions de prévention et de patrouille sur le terrain ; le poste de gendarmerie de Coppet assure la couverture de proximité pour l'ensemble de Terre Sainte. Les Assistants de Sécurité Publique (ASP) sont également partie prenante des échanges : ces agents intercommunaux, dédiés à la police de proximité, au respect des règlements communaux (stationnement, salubrité, tranquillité publique) et au lien direct avec la population, disposent d'une connaissance fine du terrain. Il convient de préciser que si Tannay n'emploie pas directement d'ASP — contrairement à plusieurs autres communes de Terre Sainte qui ont fait ce choix —, les ASP sont bel et bien présents aux séances de la Commission et apportent des informations précieuses dont notre commune bénéficie pleinement. À ces acteurs s'ajoute la société SDS (Service de Sécurité), partenaire de la majorité des communes de Terre Sainte, qui assure des patrouilles et une présence dissuasive sur le terrain ; SDS entretient une collaboration étroite avec la Police cantonale, ce qui garantit une réelle complémentarité entre les dispositifs communaux et l'action de la gendarmerie. Enfin, les autorités politiques locales — Conseils communaux et Municipalités des huit communes — sont tenues informées en continu et nourrissent la réflexion stratégique. Cette diversité garantit une approche complète de la sécurité, qui ne se limite pas à la réponse policière mais intègre la prévention, la dissuasion, la proximité et la vie de quartier.



Pour que cette coordination soit réellement efficace, la Commission se réunit une fois par mois. Ces séances régulières nous permettent de dresser un état des lieux continu, de partager les signalements reçus dans chaque commune, et surtout d'étudier ensemble toutes les pistes d'amélioration possibles: renforcement des patrouilles dans les zones sensibles, coordination des mesures de prévention, réflexion sur les dispositifs techniques (éclairage public, vidéoprotection aux endroits stratégiques), campagnes de sensibilisation auprès de la population, et dialogue permanent avec les autorités cantonales. Cette fréquence mensuelle n'est pas anodine: elle garantit une réactivité réelle et évite que les problématiques ne s'installent. **Chaque commune apporte sa connaissance du terrain, et c'est ensemble que nous construisons des réponses adaptées à la réalité de Terre Sainte.**

Qu'en est-il des chiffres? Malgré le sentiment d'insécurité exprimé, les statistiques officielles de la Police cantonale vaudoise montrent pour Terre Sainte une tendance stable, voire en faible baisse sur plusieurs indicateurs. Les cambriolages, en particulier, sont en recul dans la plupart des communes de la région, et notre territoire a mieux résisté que la moyenne cantonale à la hausse générale de la criminalité observée ces dernières années. Ce résultat est le fruit du travail conjoint de la Police cantonale, des ASP,

de SDS en tant que partenaire essentiel, des communes et — il faut le souligner — de la vigilance des habitants eux-mêmes. Ces chiffres ne doivent toutefois pas nous faire baisser la garde. Un seul cambriolage, une seule incivilité est toujours de trop pour celui ou celle qui le subit. Par ailleurs, de nouvelles formes de délinquance — notamment les arnaques numériques, en large croissance — appellent une vigilance renouvelée. C'est pourquoi la Commission poursuit et intensifie son action.

La sécurité est enfin une responsabilité partagée, et votre rôle compte. N'hésitez pas à signaler tout comportement suspect à la Police cantonale (117 en cas d'urgence), à me faire remonter vos observations ou préoccupations, et à participer aux initiatives de voisinage solidaire qui se développent dans notre commune. Soyez assurés que votre Municipalité reste pleinement mobilisée à vos côtés.

Fabrice Beaux

Crèche et parking



SYNDIQUE
Denise Rudaz



VICE-SYNDIC
Michaël Schlegel

Association pour l'enfance et la jeunesse de Terre Sainte (APEJ)

La transformation d'un appartement en crèche dans un bâtiment datant de 1860 n'a pas été chose facile.

L'architecture intérieure a été complètement repensée, en supprimant des murs pour en construire d'autres, en vue de créer des espaces adéquats. Les aménagements et les matériaux ont été rigoureusement sélectionnés afin de répondre aux normes propres à ce type d'établissement, tels que le choix des sols, l'insonorisation des plafonds et la cuisine en inox. L'espace extérieur a lui aussi été recréé de manière à garantir une sécurité optimale.

Au mois d'août, les premiers enfants feront ainsi leur rentrée dans ce nouvel espace de vie. Concernant les questions liées aux inscriptions et à l'organisation, les parents sont invités à prendre directement contact avec l'APEJ.

La question du stationnement a aussi fait l'objet d'une attention particulière. Afin d'encourager la mobilité douce et d'éviter une circulation intempestive au chemin des Traités, les familles concernées sont invitées à privilégier les trajets

à pied. Les collaborateurs et les parents venant en voiture utiliseront le parking situé en face de l'administration communale (Château), au chemin des Ruches. Le stationnement devant le bâtiment Floréal étant strictement réservé aux locataires.

Ces dispositions ont été communiquées aux parents et font partie intégrante du contrat de placement des enfants.

Coordonnées de l'APEJ :
<https://apej.ch/contact/>



ÉCLAIRAGE PUBLIC, AVENTURES ET MÉSAVENTURES

Le préavis sur l'installation d'un nouvel éclairage public ayant été approuvé, nous sommes passés à l'étape suivante, et non des moindres... sa réalisation.

Si le concept d'un nouvel éclairage public économique et écologique semblait clair, cela n'a pas été une mince affaire de passer du concept à la réalité, lorsqu'il a fallu concilier une ancienne installation avec de nouveaux luminaires LED. Après de nombreux tâtonnements, l'aide des installateurs et l'appui de Romande Energie ont finalement permis de trouver la solution afin que les luminaires ne s'allument plus le jour et ne s'éteignent plus la nuit avec des horaires fantaisistes.

Après avoir solutionné ce problème, nous avons été confrontés à deux visions diamétralement opposées des Tannayrois ; l'une prônant d'éteindre totalement une partie de la nuit pour protéger la faune et l'autre de laisser allumer toute la nuit pour des raisons de sécurité. Afin de ménager les uns et les autres, décision a été prise de diminuer la luminosité à 50% de minuit jusqu'au lever du jour en espérant que ce compromis puisse satisfaire la majorité de la population.





Une enseignante, un village, trente-huit ans de fidélité

Il y a des visages qui font partie du paysage, comme un arbre que l'on ne remarque plus vraiment, mais dont on mesure l'importance le jour où il n'est plus là.

Christine Chapuis est l'un de ces visages. Depuis 1989, elle enseigne à Tannay. Trente-huit rentrées scolaires. Trente-huit fois, elle a ouvert la porte à une nouvelle volée d'enfants aux cartables trop grands, aux yeux grands ouverts, si inquiets ce premier matin...

À une époque où la mobilité professionnelle est devenue la norme, où les enseignants changent si facilement d'établissement, Christine Chapuis a fait le choix de rester à Tannay, devenant au fil du temps, une institution à elle seule. Combien de parents gardent le souvenir d'une parole, d'un geste posé au bon moment ? Au fil des ans, ce sont près de 380 enfants du village et des environs qui ont appris à lire et à compter, sous sa conduite.

Dans un village, la maîtresse d'école, plus qu'une enseignante, est un repère pour l'enfant, mais aussi pour la famille, pour la communauté tout entière. Christine Chapuis a incarné ce rôle avec constance et sérénité. Dans ces premières années d'école, où tout est si nouveau et parfois si grand pour un petit être, la stabilité d'une présence bienveillante et structurante n'est pas anodine. Lorsqu'on se sent en sécurité, on n'apprend pas seulement à lire...on apprend à faire confiance au monde.

Le 31 juillet 2026, elle tirera sa révérence avec la discrétion et la dignité dont elle a toujours fait preuve. Tannay perd une maîtresse d'école, mais garde, tout ce qu'elle y a semé !

Au nom de tous ceux qui l'ont connue, nous lui souhaitons une retraite aussi lumineuse et généreuse que les années qu'elle nous a offertes.



VÉLOS EN LIBRE-SERVICE

Vous les avez peut-être déjà remarqués, juste au-dessus de la gare et à proximité de la salle communale : de jolis vélos aux teintes rose saumon ont fait leur apparition à Tannay. Il s'agit de la nouvelle flotte 100 % électrique mise en service par la société Voi, désormais présente dans 70 points du district de Nyon.

Comme annoncé dans une précédente édition du Tannayroli, la Commune avait exprimé son intérêt à rejoindre le réseau de vélos en libre-service. C'est désormais chose faite.

Après les péripéties ayant conduit au remplacement de la société PubliBike par un nouveau prestataire – et diverses questions de procédure –, la Commune se réjouit d'accueillir aujourd'hui les vélos de la société Voi, en charge de ce service.

Le tarif standard est de 1CHF par déverrouillage, puis 45 centimes par minute d'utilisation. Pour les trajets plus longs, des forfaits prépayés permettent de réduire sensiblement les coûts : par exemple, un forfait de 30 minutes revient à 3,45 CHF, contre 5,50 CHF auparavant avec PubliBike.

Il est également intéressant de noter que les QR codes apposés sur les vélos permettent de bénéficier, jusqu'à fin mai, d'une offre découverte avec trois trajets, de quinze minutes, gratuits.

www.voi.com



FONTAINE DÉCORÉE

Un grand bravo et un chaleureux merci aux équipes de La Tanière, ainsi qu'aux enfants, pour la très jolie décoration de printemps réalisée autour de la fontaine de la place du village. Leur travail a d'ailleurs été mis à l'honneur dans le journal La Côte.

Toutes nos félicitations et encore merci !



PACom



MUNICIPAL

Claus Hässig

Le Plan d'Affectation Communal (PACom) : vers l'aboutissement

Certains dossiers semblent interminables, leur clôture s'éloignant à mesure que le travail avance. Le Plan d'Affectation Communal (PACom) en est un exemple frappant, échappant à une résolution rapide et se transformant en un véritable marathon.

Ce processus a été marqué par des tensions persistantes entre la Commune et le Canton, mobilisant la Municipalité tout au long de la législature 2021-2026, comme déjà la précédente pendant une partie de son mandat.

Désormais, le dénouement est proche. Lors de la séance du Conseil communal du 15 juin, les élus seront appelés à se prononcer sur une ultime étape de validation, ouvrant la voie à la mise en vigueur de ce plan d'aménagement. Ce document façonnera le visage de la commune pour les prochaines années.

LES ENJEUX

Pour en saisir pleinement le défi, il est nécessaire de rappeler que l'ancien Plan général d'aménagement (PGA), datant de 2010, devait être profondément actualisé. Deux problématiques principales ayant émergé :

- Premièrement, le règlement du PGA ne correspondait plus à l'évolution de la législation fédérale et cantonale, notamment en matière de protection de l'environnement, du patrimoine bâti et des normes de construction.
- Deuxièmement, le plan directeur cantonal estimait que Tannay possédait un excédent de zones à bâtir selon les normes légales, imposant une réduction drastique de sa capacité d'accueil future. Sur un potentiel de 614 nouveaux habitants sur les parcelles constructibles, seuls 248 pourront être accueillis jusqu'en 2036, conformément aux limitations fédérales et cantonales appliquées aux zones non urbaines.

La Municipalité a dû trouver un équilibre délicat. D'une part, la loi fédérale imposant la densification des zones déjà construites ; d'autre part, la nécessité de dézoner certains terrains constructibles étant impérative. Afin de préserver le cadre de vie du village et de freiner une urbanisation non souhaitée, la Commune a introduit un indice de verdure pour les zones de villas.

DERNIÈRE ÉTAPE DU PROCESSUS

Au printemps 2024, le Canton a exigé que plusieurs propriétés privées situées dans une zone à bâtir soient partiellement reclassées en zones agricoles. Face à ces exigences, la Municipalité s'est engagée à défendre les intérêts des propriétaires. Grâce à des négociations ardues, elle a obtenu un compromis visant à conférer à ces terrains le statut de « zone de verdure » plutôt que celui de « zone agricole », moins contraignant dans la durée et potentiellement réversible lors d'une prochaine révision. Par ailleurs, un terrain proche de la gare, initialement destiné à passer en zone agricole, devrait bénéficier du statut d'utilité publique pour permettre la construction de logements adaptés avec accompagnement (LADA) en vue de favoriser le maintien des personnes âgées à domicile, projet essentiel face au vieillissement de la population.

La Municipalité considère que cette étape devrait constituer le terme du processus, permettant de préserver au maximum la qualité paysagère, patrimoniale et du vivre ensemble du village.

Claus Hässig



Finances

Les finances communales à la fin de la législature

Au terme d'une législature, il est naturel de s'interroger sur la situation financière dont la future Municipalité héritera dès le 1er juillet.

Les cinq dernières années ont été particulièrement mouvementées sur le plan des finances publiques. En effet, les crises et les conflits internationaux ont fortement affecté la prévisibilité économique entraînant des charges supplémentaires.

À cela s'est ajouté une hausse des coûts de la construction, qui aurait pu compromettre l'équilibre budgétaire des projets menés durant cette période. Parmi ces derniers, on compte notamment la construction du port, le réaménagement de la zone lacustre, l'acquisition et la rénovation de l'immeuble Floréal ainsi que les travaux d'économie d'énergie sur les bâtiments communaux. Ces investissements ont totalisé plus de 13 millions de francs, soit l'équivalent du budget de fonctionnement annuel de notre commune.

ÉTAT ACTUEL DES COMPTES

Au moment de la mise sous presse de cette édition, les comptes pour l'exercice 2025 ne sont pas encore disponibles. C'est le Conseil communal du 15 juin qui les examinera. Cette clôture n'intervenant qu'en début de l'été s'explique par le fait que la finalisation des comptes communaux ne peut intervenir qu'après celle des comptes cantonaux et, surtout, celle des associations intercommunales. Une part importante des charges communales est en effet consacrée à la péréquation et aux charges des intercommunalités telles que l'école ou les services industriels, dont les chiffres ne sont connus que tardivement, mais qui peuvent néanmoins fortement influencer le résultat communal.

Malgré un tassement des recettes fiscales, il est possible d'estimer avec une fiabilité suffisante que les dépenses de fonctionnement présentent un solde positif. Le « ménage » communal demeure ainsi en bonne santé.

PERSPECTIVES

Le plus important, en fin de législature, reste la situation au bilan, laquelle englobe surtout la trésorerie disponible, l'évolution de la dette et la valeur du patrimoine communal. Sur ces différents aspects, la future municipalité pourra s'appuyer sur des bases solides. Au 1^{er} janvier 2026, la trésorerie disponible s'élevait à 3,5 millions de francs, permettant de financer les investissements en cours tout en réduisant la dette contractée pour les travaux du port et de l'immeuble Floréal.

La dette à moyen terme s'établissait à 15,75 millions au début de 2022. Elle est descendue à 12,75 millions à ce jour, malgré les importants investissements réalisés. Elle reste bien en dessous du plafond d'endettement autorisé de la commune, offrant ainsi une large marge de manœuvre pour les cinq prochaines années en matière d'entretien et d'amélioration des infrastructures communales.

Enfin, il convient de noter que le patrimoine communal a fortement augmenté au cours de cette législature, notamment grâce aux acquisitions de Floréal et aux constructions réalisées dans la zone lacustre. Ces investissements, générateurs de revenus et s'amortissant eux-mêmes, offrent à la commune une précieuse sécurité financière.

Claus Hässig

Municipalité



MUNICIPAL

Claus Hässig

Réflexions sur cinq années à la Municipalité

En guise d'adieu à la Municipalité, il me semble essentiel de revenir sur le parcours qui fut le mien au sein de notre commune.

Durant cinq années, j'ai consacré temps et énergie à divers dossiers municipaux, animé par un sens du service public et la volonté d'agir en tant que citoyen impliqué. Ce mandat, qui m'a aussi vu exercer la fonction de Vice-syndic certaines années, m'a apporté de précieux enseignements et une expérience humaine et professionnelle incomparable.

Au fil de ce mandat, j'ai eu la chance d'explorer des domaines qui, malgré la richesse de ma vie professionnelle et privée antérieure, m'auraient sans doute échappé autrement. La diversité des responsabilités municipales m'a permis de grandir et d'élargir mes horizons.

Mon engagement s'est principalement orienté autour de trois activités centrales : les finances communales, l'urbanisme et la construction du nouveau port.

Le domaine des finances m'a amené à penser en termes de durabilité et d'économie, avec la conviction que la santé financière d'une commune ne se limite pas à la durée d'un mandat politique, mais se mesure sur une période de dix à vingt ans au moins. Il a aussi fallu dégager des moyens pour des projets d'envergure tels que l'immeuble Floréal et le nouveau port sans augmenter le point d'impôt ou surendetter la Commune.

L'un des grands dossiers de cette législature fut l'élaboration et la finalisation du nouveau Plan d'Affectation Communal (PACom). Concevoir l'aménagement du territoire pour les quinze prochaines années m'a permis de rencontrer de nombreux habitants, d'organiser des ateliers de réflexion citoyenne et de maîtriser l'art du compromis face aux contraintes de l'administration cantonale et des législations supérieures.

La construction du nouveau port et la renaturation du Torry fut une expérience positive de collaboration intercommunale avec mes collègues de Mies. Elle a nécessité une gestion de crise majeure lors du démarrage des travaux coïncidant avec le début de la guerre en Ukraine, provoquant une pénurie de matériaux et une flambée des coûts de l'acier, dont nous avons besoin d'au moins 1'000 tonnes. Je suis heureux d'avoir participé à cette belle réalisation.

J'ai apprécié la diversité du travail municipal avec des sujets aussi variés que la gestion de l'eau, la protection de l'environnement et bien d'autres domaines qui font la qualité de vie d'une commune.

L'ensemble de ces tâches s'est accompli grâce à un travail collectif collégial. Je tiens à remercier sincèrement mes collègues de la Municipalité pour leur engagement et leur soutien tout au long de ces années.

Mon engagement de cinq ans fut une aventure humaine et formatrice que je recommande vivement à toute personne désireuse de servir sa commune.

L'autonomie communale constitue un pilier à préserver face aux pressions, qu'elles soient privées (notamment dans le secteur immobilier) ou publiques (avec les exigences du Canton) pesant sur le fonctionnement de nos communes.

Je me réjouis à l'idée de poursuivre mon engagement au sein de la Commune, que ce soit comme Conseiller communal ou par mes activités associatives.

Claus Hässig



Musique classique

Informations pratiques

Les billets peuvent être réservés sur le site web du festival ou dans les points de vente Migros. Les jeunes jusqu'à 16 ans bénéficient de la gratuité, et les étudiants jusqu'à 25 ans profitent de tarifs réduits à moitié prix.

musicales-tannay.ch

Variations Musicales de Tannay 17^e édition du 21 au 30 août 2026

Huit concerts auront lieu dans le parc du château. Grâce à un programme de haut niveau, varié et accessible à tous les publics, le festival est devenu un rendez-vous régional incontournable.

CONCERTS ET PROGRAMMATION

Samedi 22 août après-midi, se tiendra le traditionnel concert des familles, gratuit, avec un spectacle théâtral en musique, réunissant sur scène de jeunes musiciens enfants et adolescents encadrés par des artistes reconnus, pour un joyeux moment de partage.

Le premier concert du festival aura lieu vendredi 21 août, avec la prestation de deux artistes très appréciés, des fidèles: le violoncelliste **Edgar Moreau** et le pianiste **David Kadouch**... un voyage musical slave plein d'énergie.

Les jours suivants, les spectateurs pourront apprécier des artistes de renommée internationale ou découvrir de jeunes espoirs prodiges.

Les résidents en chant lyrique de **La Chapelle musicale Reine Elisabeth**, figures montantes de la scène européenne, qui accompagneront **Stéphane Degout**, baryton français reconnu des scènes du Grand Théâtre de Genève et de l'Opéra de Lausanne.

Deux concerts de musique de chambre, avec le **Quatuor Leonkoro**, l'un des ensembles les plus prometteurs de sa génération et un Quintette de solistes de la région. Au programme: Purcell, Mendelssohn Bartholdy, Brahms et Dvorak.

Les **Lausanne Soloists**, orchestre fondé par Renaud Capuçon, dirigé par le violoncelliste **Xavier Philipps**, avec une ode à la musique russe du XIX^e siècle et argentine du XX^e siècle, sublimant des œuvres de Tchaïkovski et Piazzolla. À cette occasion, un disque inédit sera présenté en avant-première.

Le festival poursuivra également sa collaboration avec les Hautes écoles de musique de Lausanne et Genève, invitant quatre musiciennes à interpréter des œuvres pour violon, flûte, piano et chant.

Soulignons que certains étudiants invités lors de l'édition précédente ont depuis connu un remarquable succès: Lyam Chenaux, violoncelliste vaudois, lauréat du concours Prodiges de la Télévision française; Julien Beautemps, de la HEMU, nommé pour la finale des Victoires de la Musique classique 2026, finalement remportée par Arielle Beck, elle aussi invitée des Variations Musicales l'été passé.

La clôture aura lieu le dimanche 30 août, avec un concert de **l'Orchestre des Pays de Savoie, dirigé par Arie van Beek**. Le programme de cette soirée rendra un vibrant hommage au **chant des oiseaux** et à la nature, par l'interprétation entre autres, d'œuvres de Schubert, Bartók et Vivaldi. Un pur plaisir dans ce parc du Château qui s'y prête à merveille.

Les Variations Musicales de Tannay affirment enfin leur volonté de soutenir la création musicale en organisant pour la première fois deux **Master Classes** ouvertes au public.

Chacun pourra assister le matin à des cours dispensés par des maîtres à de jeunes musiciens, pour observer et vivre en direct les prémices de l'excellence musicale.

Claus Hässig
Président de l'association des Variations
Musicales de Tannay



Buvette de la plage



SYNDIQUE
Denise Rudaz

Nouveau gérant, nouvelle histoire...

Depuis sa réouverture le 7 mars dernier, la Buvette de la Plage de Tannay ouvre un nouveau chapitre sous la direction de Nicolas Burgi. Bien ancrée dans la vie locale, la Buvette entend conserver ce qui fait son charme et son identité : un lieu de rencontre convivial, ouvert à tous, où l'on vient aussi bien pour un café, un apéritif ou un repas face au lac.

La nouvelle gérance souhaite faire évoluer l'offre culinaire sans dénaturer l'esprit du lieu, en mettant l'accent sur une cuisine artisanale, de saison et issue du terroir vaudois. Les produits locaux occupent une place centrale sur la carte, et les spécialités historiques de la Buvette, notamment les filets de perche, restent bien évidemment incontournables.

Adossée à l'expertise du Traiteur de la Côte, reconnu dans la région pour ses prestations événementielles, l'équipe apporte également un savoir-faire complémentaire, tout en restant fidèle à la simplicité et à l'accessibilité qui ont forgé la réputation de la Buvette de la plage de Tannay.



Route Suisse 58,
1295 Tannay

+41 22 755 24 65
info@buvettedetannay.ch
buvettedetannay.ch

Espèces invasives

Un fléau qui nécessite l'engagement de tous les citoyens

Le frelon asiatique et le moustique tigre sont deux espèces invasives qui représentent aujourd'hui un enjeu pour notre environnement et notre santé. Le premier est un prédateur redoutable des abeilles, tandis que le second peut être vecteur de virus. Des actions de prévention et quelques gestes simples permettent de limiter leur prolifération.

LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Face à l'avancée du moustique tigre, l'aide de la population est indispensable : elle permet d'agir dans les lieux privés et de couvrir ainsi l'ensemble du territoire cantonal.

DEUX GESTES SIMPLES SONT NÉCESSAIRES

Empêcher la ponte : éliminer tous les lieux favorables, soit les petits volumes d'eau inerte, coupelles d'eau, vieux pneus, trous dans les murs, récipients abandonnés non couverts, arrosoirs, etc.

Signaler tout moustique actif de jour sur la plateforme nationale www.moustiques-suisse.ch. En cas de relevé positif, la commune est avertie et une surveillance est mise en place. En fonction de l'évolution un traitement peut être effectué par les autorités à l'aide d'un biocide à action ciblée, sans impact sur le reste de l'environnement, et la surveillance est accrue.



▾ Moustique tigre

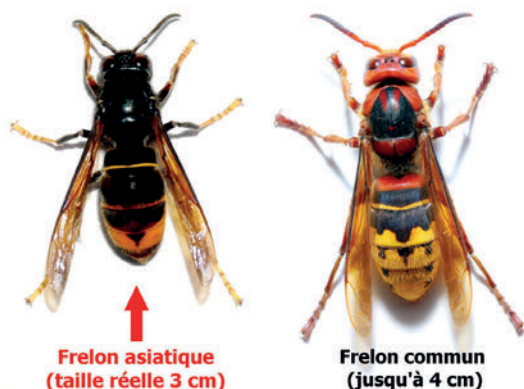
ARRÊTÉ SUR LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES (ADEFA) DU 25 MARS 2026

Afin de lutter contre la propagation du frelon asiatique dont les effectifs ont probablement dépassé le million dans le canton de Vaud en 2025, un arrêté du Conseil d'État, en vigueur depuis le 1er avril 2026, impose le signalement des nids ainsi que la destruction des nids primaires dès le printemps sur l'ensemble du territoire. La destruction des nids secondaires est également requise dès l'été, lorsqu'ils se situent sur des parcelles en zone bâtie présentant un enjeu de sécurité publique.

Toutes les informations utiles sont consultables sur la page :

État de Vaud (onglet : frelon asiatique).

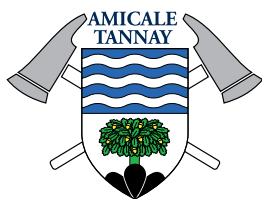
1. En cas de suspicion, restez vigilant. N'approchez pas les nids secondaires et ne tentez pas de les détruire vous-même
2. Tout nid de frelon asiatique doit être signalé sur <https://www.frelonasiatique.ch/>
3. Traitement du nid. Conformément à l'arrêté, les nids primaires doivent obligatoirement être détruits, aux frais du ou de la propriétaire. Si vous êtes concernés, vous pouvez directement faire appel à une des entreprises de désinfestation listée sur le site du canton.



L'Amicale de Tannay

ASSOCIATION

amicaledetannay.ch



Transmission, reconnaissance et nouvel élan

L'Amicale de Tannay a franchi cette année une étape importante avec un changement de présidence et un renouvellement partiel de son comité. Après treize années, Yves Deferne a quitté la présidence, restant néanmoins membre actif de l'Amicale. Christophe Otte, désormais nouveau président, a repris le flambeau. Le comité a également vu le départ de Dominique Pilard, chaleureusement remercié, et salué l'arrivée d'Olivier Gilliéron.

Le départ d'Yves de la présidence marque un tournant. Pendant toutes ces années, il a œuvré sans compter pour l'Amicale, avec une fidélité, une générosité et un sens du collectif remarquables. Lors de chaque fête, de chaque rendez-vous, Yves a donné son temps, son énergie et sa fantaisie. Il a porté l'Amicale avec cœur et avec cet attachement profond à la vie du village qui fait son âme. L'Amicale lui adresse sa profonde reconnaissance et ses plus sincères remerciements. Son empreinte restera durablement liée à une belle page de la vie associative de Tannay.

Avec l'élection de Christophe Otte, une nouvelle ère s'ouvre, dans un esprit de continuité mais aussi un nouvel élan. L'Amicale reste fidèle à sa mission de rassembler et de faire vivre Tannay à travers des manifestations conviviales et fédératrices. Cet esprit d'amitié, d'engagement bénévole et de proximité continue d'animer l'association et fait sa force.

Cette nouvelle dynamique se traduit aussi par une évolution importante avec l'intégration des «dames fleurs», au sein de l'Amicale, juste reconnaissance de leur engagement fidèle depuis de nombreuses années. Plus largement, l'association tient à rappeler qu'elle accueille volontiers de nouveaux membres, femmes ou hommes, désireux de participer à cette belle aventure collective et de s'investir activement dans l'organisation des différentes manifestations. L'Amicale vit grâce à l'énergie et à la volonté de celles et ceux qui s'engagent, même ponctuellement, au service du village.

L'année 2026 sera marquée par une nouvelle rencontre familiale et sportive le 13 juin prochain. Un tournoi de football pour les enfants de 6 à 12 ans sera organisé l'après-midi, avant la diffusion en soirée du match de Coupe du monde : Suisse-Qatar. Une belle occasion de se réunir en perspective !

À travers ce nouveau passage de témoin et ces nouveaux projets, l'Amicale de Tannay témoigne de son attachement à son histoire et à ceux qui l'ont façonnée, mais aussi de sa capacité à se réinventer et à préparer l'avenir avec enthousiasme.

À Yves, un immense merci. À Christophe, au comité et à toutes les bonnes volontés, plein succès pour la suite.

TOURNOI & SOIRÉE FOOT
POUR LES JEUNES & POUR TOUS

Samedi 13 juin 2026

L'Amicale de Tannay organise un tournoi de football mixte pour les enfants de 6 à 12 ans

De 16h à 18h
Arrivée souhaitée à 15h

Terrain de foot de Tannay

Inscrivez-vous pour le tournoi !
Scannez ce QR code pour l'inscription.

PARTICIPATION GRATUITE

PLACES LIMITÉES
Inscriptions recommandées à l'avance.

Les enfants peuvent s'inscrire en équipe de 5 joueurs ou indépendamment.
Celles-ci sont en accord avec les parents.

Diffusion du match **Suisse - Qatar**
à 21h

Après le tournoi, retrouvons-nous dans la salle communale de Tannay pour soutenir notre équipe dans la Coupe du Monde 2026 !

Boissons, snacks et petites restaurations seront disponibles sur place (payants) à partir de 16h

amicaledetannay.ch



© Lucien Kolly



↳ Yves Deferne, président de l'Amicale pendant 13 ans jusqu'à 2025



↳ Christophe Otte (à gauche), nouveau président, avec Maurus Wüst, un ancien président



↳ Les dames fleurs à l'oeuvre

ASSOCIATION

TANNECO
www.tanneco.ch

3^e édition du PrinTannay entre Tannayrolis.

La 3^e édition du PrinTannay s'est déroulée sous un soleil radieux et dans une ambiance très joyeuse. Sensibilisation au gaspillage alimentaire, vente de produits locaux, animations et balades dans la nature, musique et jeux, cette journée a prouvé que convivialité et respect de l'environnement font bon ménage. Merci aux nombreux bénévoles et aux participants, pour cette belle énergie !

L'AVENT : UNE BELLE OCCASION ANNUELLE DE SE RENCONTRER

La première édition des « Fenêtres de l'Avent » organisée en décembre dernier a rencontré un tel succès que la coutume sera renouvelée cette année. Pour participer aux prochaines « fenêtres de l'Avent », il suffira de vous inscrire sur le site de Tanneco.ch en temps voulu.



Avis officiels

Naissances

Nom	Prénom	Date de naissance
Vasilenkov	Aleksandr	08.08.2025
Schmitz	Leon	08.12.2025
Scherrer	Theo	09.12.2025
Sahoo	Célestine	16.12.2025
Pera	Michael	20.12.2025
Qermane	Hana	22.02.2026

Pratique

- 117 - Police
- 118 - Pompier
- 144 - Ambulances
- 145 - Intoxication
- 147 - [Aide et conseils, jeunes et enfants](#)
- 143 - [La Main Tendue](#)
- 022 776 40 41 - [Service de sécurité \(SDS\)](#)

Annonces & agendas

VACANCES D'ÉTÉ

Du samedi 27 juin au dimanche 16 août 2026

14 JUIN

Atelier

« Comment bien gérer l'eau dans son jardin »

TannEco

26, 27 ET 28 JUIN

Fête du village

Bal avec l'orchestre « J.P. Frank »

Amicale de Tannay

21 AU 30 AOÛT

Concerts classiques

Parc du château

Variations Musicales de Tannay

12 SEPTEMBRE

Concert de jazz avec le groupe

« The Riviera Jazz Connection »

Parc du château

Amicale de Tannay

16 SEPTEMBRE

Atelier

« Récolte des graines »

TannEco

9 OCTOBRE

La Nuit est belle,

« A la découverte des météorites suisses »

TannEco

OCTOBRE

Conférence

« Le changement climatique et votre jardin »

TannEco

22 NOVEMBRE

Noël Bazaar

TannEco

1^{ER} – 22 DÉCEMBRE

les Fenêtres de l'Avent

TannEco

N° 54

Juin 2026

Editeur

Commune de Tannay

Responsable : Denise Rudaz

Rédaction

Fabrice Beaux

Claus Hässig

Denise Rudaz

Michaël Schlegel

TannEco

Amicale de Tannay

Conception & mise en page

Fabrice Nassisi

Laurence Jeannin-Simonitto

Impression

Imprimerie de Versoix

Imprimé sur papier FSC

Olin Regular extra blanc mat

